Mars 2012 - N° 1

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIES
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Grands chantiers de Kribi, c'est parti

P 3

INFRASTRUCTURES

Vers un grand réseau ferroviaire

P 7

GESTION

Alamine Mey siffle la fin de la récréation

P 22

INFORMEL

Le métier de moto-taxi emploie 500 000 jeunes

P 18

LE FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ
UN VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Financer le secteur privé

Promouvoir l'entrepreneuriat local

Créer des emplois

Encourager une croissance durable

Améliorer les conditions de vie

Enrayer la pauvreté

bio | Development through Investment

Pour découvrir comment introduire une demande de financement, consultez notre site web *www.bio-invest.be* ou envoyez-nous un courriel à *info@bio-invest.be*.

AU SOMMAIRE

6 La ville de Douala entame sa rénovation

7 15 000 milliards FCFA pour développer un grand réseau ferroviaire

15 Mobilong : la construction de la mine de diamants a démarré

18 X-Net, premier téléphone portable conçu par des Camerounais

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited - Rooms 1102-1103, 11F, etc., Kowloon Building, 555 Nathan Road, Monkok, Kowloon, Hong Kong

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Agence Ecofin
Guy C. MOUSSI, Alain COLY, Mamadou CISSÉ, Dominique FLAUX
www.agenceecofin.com

Opérateur
Séquence Media SA
www.sequencemedia.com
Maquette : Jérémie FLAUX
Réalisation web : Christian ZANARDI
Corrections : Xavier MICHEL

Régie publicitaire
Séquence Media, Genève
Benjamin FLAUX
Tél +41 78 699 13 72
benjamin.flaux@sequencemedia.com

Au Cameroun
Sté Galma, Yaoundé
Tél + 237 22 21 97 84

Diffusion et Impression
Ste GALMA (imprimerie du soleil Levant)
BP 15903 Yaoundé, Cameroun
tel : 00 237 22 21 97 84

Gratuit – Ne peut être vendu

Kribi, le futur pôle économique du Cameroun de demain

Kribi est également une agréable station balnéaire.

Initié dans les années 80, le projet de port en eaux profondes de Kribi a été relancé en 2008, dès que l'Etat camerounais a été en mesure d'assainir ses finances. Aujourd'hui, ce projet phare du programme de grands chantiers lancé par le Président Paul Biya est en train de devenir réalité. Le port en eaux profondes va couvrir une superficie de 30 000 ha. D'un coût total estimé à 282 milliards FCFA, il devrait permettre au Cameroun de valoriser au mieux ses immenses ressources naturelles, et permettre la construction d'un vaste pôle économique associé. Les éléments préparatifs pour les travaux physiques sont achevés à 95%. Les équipes de China Harbour Engineering Company sont à pied d'œuvre. Les gros travaux en mer démarrent avec la fabrication des enrochements, dont la finalité est la mise en place de la digue.

LE TERMINAL À CONTENEURS SUSCITE LES CONVOITISES

« *C'est un projet qui va permettre au Cameroun d'accroître ses capacités portuaires, parce que le port de Douala sera bientôt saturé. Et, en tant que spécialiste de la gestion des terminaux à conteneurs, nous désirons accompagner le Cameroun dans ce projet* », a indiqué Dominique Lafont, le patron de Bolloré Africa Logistics.

Le groupe, qui gère déjà les terminaux des ports d'Abidjan, de Lomé, de Cotonou, de Pointe-Noire, de Port-Gentil ou encore de Conakry, est présent au Cameroun à travers Douala International Terminal (DIT). Depuis 2005, sous son impulsion, DIT a connu une hausse de 53% de son trafic, passant de 190 000 à 290 000 équivalents vingt pieds (Evp). Pour 2007, cette performance est passée de 288 932 à 333 834 Evp, soit une hausse de 15% du volume du trafic. L'accroissement de la productivité, la simplification des procédures, le développement des équipements et un système informatique ont permis de maîtriser cette augmentation. Avec ses cadences de manutention de navires au-delà des

Les équipes de China Harbour Engineering Company sont à pied d'œuvre. Les gros travaux en mer démarrent.

20 mouvements/h, et des opérations de livraison inférieures à 45 minutes par conteneur, DIT est parvenu à se mettre au niveau des meilleurs terminaux du continent.
Fort de ces résultats, le groupe espère emporter la concession du terminal à conteneurs du port en eaux profondes de Kribi. Mais d'autres groupes internationaux ont déjà fait savoir leur intérêt. La bataille sera rude.

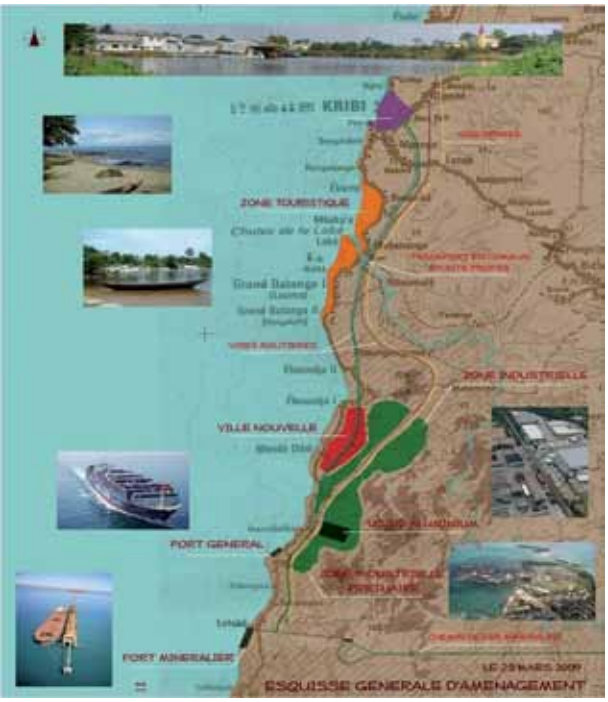

KRIBI POWER DC DÉCROCHE SES FINANCEMENTS

Kribi accueillera également une centrale électrique à gaz de 216 MW, ainsi qu'une ligne haute tension (225 kV) sur une centaine de kilomètres afin d'acheminer l'électricité jusqu'au réseau du sud du pays. Le promoteur, Kribi Power Development Company, est une filiale de la société américaine de production et de distribution d'électricité AES. L'Etat camerounais en détient 44%. Le financement est obtenu auprès d'un groupe de bailleurs de fonds : la Banque africaine de développement, la Société financière internationale (SFI), la Société néerlandaise de financement du développement (FMO), la BDEAC, Proparco, et plus récemment la Banque européenne d'investissement. Une syndication de banques locales dirigée par la Standard Chartered Bank apporte le complément. La centrale utilisera le gaz naturel, en provenance du gisement de Sanaga Sud, au large du pays, permettant ainsi de réduire la facture de fuel ou de charbon. **AGENCE ECOFIN**

CHANGEMENT DE PILOTE

C'est à Patrice Barthélémy Melong que revient le pilotage de l'Unité opérationnelle et de suivi de la réalisation du complexe industrialo-portuaire de Kribi. Il sera secondé par Magloire Claude Hand Bahiol, nommé coordonnateur-adjoint.

UN SÉRIEUX CHALLENGER CHINOIS

La Chine s'est engagée dans la construction du complexe portuaire de Kribi en mobilisant à travers EXIMBANK de Chine plus de 50% du budget de 282 milliards FCFA. Aussi, il y a quelques semaines, Gao Hongfeng, vice-ministre chinois des Transports, a visité le site du futur port : « *La Chine entend jouer un rôle essentiel dans le développement du port, et Kribi jouit d'un site naturel pour être un bon port en eau profonde. C'est un important projet que nous comptons mener avec le gouvernement camerounais. La Chine va partager son expérience en la matière avec le Cameroun dans l'exploitations des différents terminaux.* »

La ville de Douala entame sa rénovation

1400 milliards, c'est le prix à payer pour voir le Douala futuriste de 2025 tel que présenté dans le Plan directeur d'urbanisme (PDU) et les Plans d'occupation des sols (POS).

L'élaboration du PDU et du POS annonce la reprise en main du processus d'urbanisation de la métropole économique. Les deux documents sont accompagnés de plans-directeurs pour la voirie, le transport, l'assainissement et l'environnement. On eût dit que la CUD a conçu et dessiné ensemble, à travers ces divers plans, le Douala désirable et possible. « *Ces documents vont nous permettre de fixer nos priorités à chacun : aux investisseurs pour orienter ou réorienter leurs investissements, à l'administration qui doit prévoir les infrastructures et les grands travaux préalables à tout aménagement, etc.* », conclut Fritz Ntoné Ntoné, délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala (CUD). Et, pour mettre définitivement un terme à l'éparpillement d'unités industrielles, à l'enclavement des quartiers, au désordre foncier, etc., il faut dans la métropole économique non seulement un changement radical des mentalités, mais aussi et surtout mettre le paquet sur les travaux d'envergure.

Le Douala de 2025 devrait présenter un visage nouveau.

Entre autres : densifier le réseau routier, construire un centre des affaires de niveau international, construire davantage de drains et de services de proximité dans les quartiers, aménager les pénétrantes est et ouest… Des aménagements qui, sans doute, donneront fière allure à la ville, devraient engloutir environ 1400 milliards FCFA.

GUY C. MOUSSI

LE GOUVERNEMENT VEUT RELANCER LE PROJET SAWA BEACH

Le Sawa Beach, important projet initié en 2004 par Edouard Etonde Ekotto, ex-délégué du gouvernement auprès de la CUD, visait à accroître de 10 000 logements de haut *standing* l'offre en habitations de Douala. Ce projet, dont les fonds sont déjà disponibles, doit s'étendre sur une superficie de 1000 ha et comprendre des résidences, des équipements collectifs et des centres commerciaux.
La création d'une usine de fabrication de matériaux de construction associant la CUD et Pan Isox Inc, une société de droit canadien, faisait également partie du plan. L'enveloppe globale du projet est estimée à 700 milliards FCFA. Outre Pan Isox Inc, des investisseurs américains, émiratis et italiens auraient, eux aussi, manifesté leur volonté d'intégrer le groupe de bailleurs de fonds de ce complexe dont la réalisation devrait générer plus de 1000 emplois.

15 000 milliards FCFA pour développer un grand réseau ferroviaire

Le mégaprojet sous-tend des implications économiques d'envergure : accroissement constant du produit intérieur brut de 4,75% par an, 600 000 emplois, réduction des importations de matières premières, création d'industries associées...

Le plan tel que concocté par des partenaires sud-coréens prévoit, sur une période allant de 2012 à 2020, la construction, à court, moyen et long termes, d'un réseau de transport performant selon les standards modernes, avec un rail de 50 kg et un écartement de 1,435 mm, destiné à intensifier les échanges aux plans national et sous-régional.
Selon Daniel Abouna Zoa, directeur des Infrastructures et de l'Appui au développement local et régional au Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Minépat), la réalisation de la nouvelle infrastructure se fera selon trois principaux axes, dont la desserte des zones industrielles.

A COURT TERME

Dans un premier temps, il est prévu la construction des tronçons Edéa/port de Kribi (136 km, 468,7 milliards) et Mbalam/port de Kribi (602,6 km, 3109 milliards). Il s'agit ainsi de relier les principaux ports aux zones minières du pays afin de faire émerger l'industrie nationale. Cette première phase prévoit également la construction des tronçons Douala/Limbe (73,5 km, 341 milliards) et Ngaoundéré/Douala (907,5 km, 4545 milliards). Les études de faisabilité sur ces tronçons devraient être bouclées cette année.

Le développement du réseau s'étalera sur huit ans, de 2012 à 2020.

Second axe, il s'agit d'interconnecter les villes. En plus du Transcam I (Douala/Yaoundé, 264 km) et du Transcam II (Yaoundé/Belabo et Belabo/Ngaoundéré, 620 km), il s'agira ensuite d'étendre le réseau à Limbe via le tronçon Douala/Limbe.

Comme troisième étape, il est prévu des interconnexions avec les pays voisins : Tchad, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Nigeria, Congo démocratique et Angola. L'objectif étant de capter un trafic en augmentation.

SECONDE PHASE

Dans le moyen terme, l'extension du réseau va toucher Kousseri, Kumba, Wum, Gamboula, Foumban, Bafoussam, Mora, Ngolya, Jakiri et Mintom.
Puis, comme troisième étape, il est prévu des interconnexions avec les pays voisins : Tchad, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Nigeria, Congo démocratique et Angola. L'objectif étant de capter un trafic en augmentation.

GCM

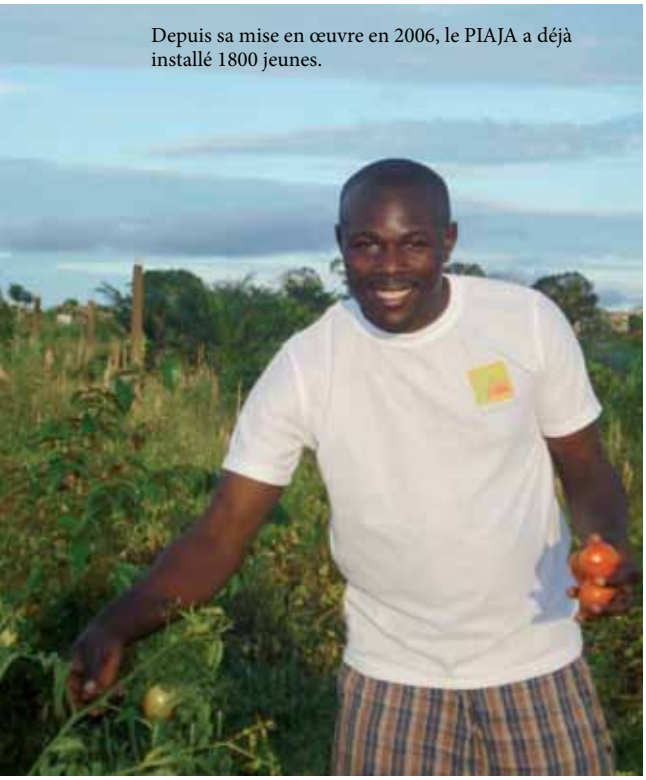

Depuis sa mise en œuvre en 2006, le PIAJA a déjà installé 1800 jeunes.

Un programme pour lancer de jeunes agriculteurs

Le Programme d'appui à l'installation des jeunes agriculteurs (PIAJA), logé au Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER), va installer 162 jeunes cette année dans neuf sites aménagés répartis à travers le triangle national. Il est question pour le PIAJA d'accompagner ces jeunes dans la mise en œuvre de projets agricoles, sur leur propre domaine foncier ou sur les sites viabilisés par l'Etat. Pour l'année 2012, 900 millions FCFA sont consacrés à la viabilisation des sites. Dans la répartition, 100 millions seront alloués à l'installation de 50 jeunes agriculteurs ayant suivi une formation dans des écoles et centres, tandis que 120 millions seront destinés à 120 groupes de jeunes au chômage qui s'intéressent à l'agriculture. Depuis sa mise en œuvre en 2006, le PIAJA a déjà installé 1800 jeunes. **AE**

Sodecoton tente d'enrayer les ventes illégales vers le Nigeria

La société publique Sodecoton a augmenté son prix d'achat du coton graine aux cotonculteurs, qui passe de 200 FCFA à 255 FCFA, pour les dissuader de ne pas commercialiser de manière frauduleuse leurs récoltes au Nigeria, où des *traders* proposent le double du « *prix camerounais* ». Les termes du contrat entre les paysans et la Sodecoton stipulaient un achat de la production par Sodecoton en échange du préfinancement de la production des agriculteurs par la fourniture d'intrants. Selon l'un des responsables de la société cotonnière, cette exportation illégale se chiffre à 16% de la production de la campagne 2010-2011 du Cameroun de 161 000 tonnes, soit une perte de 12 milliards FCFA.

Le coton camerounais est cultivé par environ 200 000 paysans sur 172 000 hectares, principalement dans le nord du pays.

La production attendue pour la prochaine campagne 2011-2012 s'élèverait entre 185 000 et 200 000 tonnes, notamment par l'introduction de nouvelles plantes à haut rendement et par l'accroissement du fonds de préfinancement, qui passe de 24 milliards à 33,8 milliards FCFA. **AE**

545 000 tonnes de riz importé malgré la disponibilité d'un immense foncier agricole

En 2011, plus de 200 000 t de riz thaïlandais sont entrées sur le marché camerounais. Ce qui fait de la Thaïlande le premier exportateur de riz au Cameroun. Le Vietnam arrive en seconde position avec près de 100 000 t, suivi du Pakistan avec environ 50 000 t. Le Myanmar (ex-Birmanie), les Etats-Unis et d'autres importateurs étrangers comblent le tableau des importations de cette denrée qui, l'an dernier, marquait un total de 545 000 t pour 145 milliards FCFA dépensés.

Pourtant, il est admis que le Cameroun dispose de 240 000 hectares de surfaces arables disponibles pour la culture du riz. Or, à peine 25 000 ha sont exploités, à savoir 13 000 ha pour la Semry (Société d'Exploitation Maraîchère de Riz de Yagoua), et le reste réparti entre les autres possibilités de production, notamment à Ndop, Santchou, Nanga Eboko et Kousseri.

Ainsi, les résultats estimés à 175 000 t de riz paddy sont encore loin de satisfaire la demande nationale qui se chiffre en moyenne à 500 000 t. **AE**

La renaissance de l'Ecole d'agriculture de Binguela

Des délégations étrangères sont venues s'enquérir du type d'aide à apporter à l'EPAB.

40 ans après sa création, l'Ecole pratique d'agriculture de Binguela (EPAB) va renaître de ses cendres. Déjà, de nouveaux bâtiments sortent de terre tandis que d'autres, plus anciens, sont réhabilités.

La description faite par Michel Abéga, directeur de l'école, est édifiante : « *Un bloc administratif et des maisons d'habitation pour personnels administratifs, un dortoir-réfectoire d'une capacité de 80 lits, un vaste domaine de 118 ha extensible de production agricole et piscicole. Deux unités de production d'aliments complets pour bétail d'une capacité de 2 tonnes/heure chacune. Des bâtiments de production animale composés de 70 poulaillers d'une capacité de 3000 sujets et une porcherie d'une cinquantaine de loges.* »
Dans sa première phase de réhabilitation, l'institution compte former 600 jeunes aux techniques d'élevage en vue d'approvisionner les marchés de Yaoundé et ses environs en viande de poulet et de porc.

LA CONFIANCE DES BAILLEURS

Ces derniers mois, des délégations étrangères (Tunisie, Israël et Brésil) sont venues s'enquérir du type d'aide à apporter à l'EPAB. La confiance des bailleurs de fonds est ainsi revenue et l'école a repris la formation dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. A présent, « *avec un budget 2012 qui s'élève à plus de 2,5 milliards FCFA, l'EPAB se lance dans des projets pratiques dont les résultats seront facilement lisibles dans quelques mois* », a indiqué Michel Abéga. Ainsi en est-il du projet « Ceinture blanche autour de Yaoundé », s'agissant de la production en grande quantité de viande de poulet et de porc. En bonne place également, la mise en place de modules de formation particulièrement adressés aux fonctionnaires et agents retraités ou en phase de départ à la retraite. **AE**

Le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana.

Filière cacao : des acteurs interpellés

Les organisations interprofessionnelles du cacao et du café viennent d'organiser une opération « *coup de poing* » débouchant sur l'arrestation de plusieurs personnes dans les bassins de production des régions du Centre, du Sud, du Sud-ouest et du Littoral.
Cette opération vise notamment à assainir les pratiques qui ont cours dans la commercialisation du cacao sur l'ensemble du territoire national. La démarche s'inscrit dans la mise en œuvre des prescriptions du ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana. C'est, d'après les initiateurs de cette mesure, l'une des clés pour bâtir un socle durable, qui garantisse la qualité des produits à l'export et le juste prix au producteur à la base. Le programme prévoit, outre des descentes inopinées, la sensibilisation des opérateurs/producteurs sur les bonnes pratiques post-récolte, la supervision des opérations de commercialisation, l'identification et la répression sévère des opérateurs clandestins ou qui travaillent en marge de la réglementation en vigueur. **AE**

Banane : cap sur l'amélioration de la compétitivité en 2012

Le marché européen est actuellement la principale destination de la banane camerounaise d'export. Toutefois, le risque que ce débouché devienne de moins en moins accessible dans les prochaines années est assez élevé.

Compte tenu de la réduction des protections douanières dont bénéficient les producteurs ACP (Afrique-Caraïbe-Pacifique), la filière camerounaise, qui doit encore améliorer sa compétitivité, est sous la menace de ses concurrents, notamment latino-américains. La menace est d'autant plus sérieuse que la filière essuie d'énormes difficultés dans divers plans.

PLUVIOMÉTRIE IRRÉGULIÈRE

Entre autres facteurs qui affectent la quête de compétitivité de la banane camerounaise, sur le plan agronomique et de la production : le coût élevé de l'irrigation et la difficulté de gestion de l'eau en raison d'une pluviométrie irrégulière dans les zones d'exploitation.

Les opérateurs de la filière se plaignent aussi du coût jugé élevé des plants et du déficit de technologie en matière de multiplication *in vitro*. Au niveau des techniques culturales, il faut déplorer que le potentiel d'investissement peine à être entièrement réalisé. Les intrants sont généralement importés et les pressions parasitaires élevées. Les difficultés liées au transport et au conditionnement sont aussi énormes.

TROIS ACTEURS MAJEURS

Le secteur est essentiellement composé de trois sociétés agro-industrielles productrices et exportatrices de banane : le groupe des Plantations du Haut-Penja (Php), la Société des Plantations de Mbanga (SPM) – deux entreprises entièrement à capitaux privés –, et la Cameroon Development Corporation (CDC), qui relève du portefeuille de l'Etat. Les trois entreprises produisent près de 300 000 t de bananes par an. Ce qui représente un chiffre d'affaires de près de 170 milliards FCFA. En moyenne, 150 000 personnes dans les deux zones de production, le Fako et le Moungo, vivent directement ou indirectement de la banane.

MAMADOU CISSÉ

HÉVÉCAM : TENSIONS SOCIALES DISSIPÉES

Le travail a repris dans les plantations d'hévéa de Niété. Les différentes parties ont trouvé un terrain d'entente.

Depuis le 3 janvier 2012, près de 3500 saigneurs d'hévéa, employés par cette entreprise, étaient en grève pour revendiquer, entre autres, l'amélioration des conditions de travail et la cession du capital de l'entreprise aux employés à hauteur de 3%, comme prévu en 1996, lors de la privatisation de l'ex-entreprise publique Hévéa du Cameroun (Hévécam).

Les demandes des manifestants portent également sur leur traitement salarial jugé inférieur à celui des autres employés travaillant pour des entreprises de sous-traitance avec GMG/Hévécam.

Suite à la médiation du ministre du Travail et de la Sécurité sociale Grégoire Owona, descendu sur le terrain, la direction générale de l'entreprise s'est engagée à verser une prime à ses 5200 employés. La prime à la production connaîtra une hausse de 65%. En plus, la société va restaurer le paiement des heures supplémentaires. Et la direction générale s'est aussi dite favorable à la mise en œuvre du processus d'acquisition de 3% du capital de la société aux personnels. Séance tenante, le droit d'une prime d'apaisement correspondant à un mois de salaire a été concédé, ce qui représente près de 400 millions FCFA. Ces concessions ont contribué à apaiser les tensions. Après environ 20 jours de grève, Hévécam évalue ses pertes journalières à plus de 80 millions FCFA. **AE**

Quelle solution à la cherté et à la pénurie du sucre ?

Les besoins de la consommation camerounaise sont évalués à 300 000 t par an.

Avec 120 000 t/an, la production de la Société sucrière du Cameroun (Sosucam) reste loin de satisfaire les besoins de la consommation, évaluée à 300 000 t. D'où la nécessité, pour économiser les onéreuses importations, d'investir dans la production de la canne à sucre.

La production annuelle de la Sosucam, leader de la filière, avoisine les 120 000 t. Les trois autres opérateurs privés se mouvant dans la filière, notamment Nosuca, Sumoca et New Food, totalisent à peine 30 000 t. L'on se retrouve ainsi avec une production globale de 150 000 t/an, pour une demande nationale de 300 000 t, soit un gap de 150 000 t. Si l'on ajoute le marché sous-régional, de plus en plus demandeur, en raison notamment de la crise nigériane, on conclut à une sollicitation plus accrue du sucre camerounais.

Malgré les extensions rendues possibles grâce à un prêt emphytéotique de l'Etat, qui avait cédé près de 21 000 ha de terres arables pour permettre à la production de la Sosucam d'atteindre 250 000 t/an, la compagnie ne sera toujours pas en mesure de satisfaire ne serait-ce que le marché local. Aussi, Luc Magloire Mbarga Atangana, ministre du Commerce, encourage-t-il l'implication des industriels nationaux dans la production de la canne à sucre.

GUY C. MOUSSI

BONNE AFFAIRE POUR HEREKLÈS FARMS

Selon le Centre pour l'environnement et le développement (CED), le contrat passé entre le gouvernement camerounais et SG Sustanaible Oils Cameroon Plc (SGSOC), filiale de Hereklès Farms, octroie à cette dernière des droits sur près de 73 000 ha de terres dans les départements du Ndian et de Koupe-Manengouba, dans la région du Sud-Ouest, sur 99 ans, en vue de la création d'une grande plantation industrielle de palmiers à huile et d'une raffinerie.
Mais là où le bât blesse, c'est que le loyer des terres a été accordé à la SGSOC pour un montant annuel de 250 FCFA par ha, alors que la Sosucam verse, elle, 6457 FCFA/ha par an. L'ONG s'interroge donc sur la légitimité de ce contrat, d'autant que « *les terres en question relèvent du domaine national et, comme tel, la transaction devait être soumise aux dispositions du décret du 27 avril 1976, selon lesquelles au-delà de 50 ha les concessions sont attribuées par décret présidentiel* », et non ministériel.

Barrage de Lom-Pangar : la BAD et la BDEAC accordent 53 milliards FCFA

Les deux institutions bancaires internationales viennent respectivement d'accorder à l'Etat camerounais 32,9 et 20,3 milliards FCFA pour la réalisation de cet important projet de Lom-Pangar, à travers lequel le pays entend devenir un exportateur d'énergie.
Les sommes, disponibles courant avril 2012, seront affectées à la construction du barrage-réservoir et des lignes de transport d'énergie. Sur les 49 milliards de fonds propres attendus, l'Etat a fait démarrer le chantier à hauteur de 20 milliards. L'argent provient de l'emprunt obligataire mis en place fin 2010.
La cité du maître d'ouvrage est déjà réalisée et habitée par l'entrepreneur chinois. Les routes d'accès sont pratiquement achevées et le nouveau village de Lom-Pangar, annonce-t-on, sera inauguré dans les prochains jours. La construction du barrage coûtera au total 194 milliards. La contribution de trois autres institutions internationales reste attendue, dont l'AFD à travers Proparco et la SFI, filiale de la Banque mondiale. **AE**

La centrale hydroélectrique de Mekin prend corps

Hydro-Mekin, maître d'ouvrage chinois du projet de centrale hydroélectrique, évalue le taux de réalisation à plus de 35%. Sur une durée de 36 mois, les travaux devront ainsi permettre que soit érigé au pied du rocher « Nya Mekin », qui donne son nom à cette localité de près de 6000 âmes, située sur la limite naturelle entre les arrondissements de Meyomessala et Bengbis, département du Dja et Lobo, l'une des plus importantes réalisations de ces années.
Une réalisation qui viendra, de l'avis d'Hydo-Mekin, sécuriser et accroître l'offre énergétique dans la région du Sud, voire de la sous-région Afrique centrale.
D'après des études préalables, d'autres activités à caractère commercial et industriel vont se développer autour de la centrale avec, pour objectif, de la rentabiliser au maximum. Il s'agit, entre autres, de la pêche, de l'écotourisme, de l'alimentation, de l'alimentation en eau potable, de l'irrigation pour le développement des cultures contre saison. La direction générale d'Hydro-Mekin a tenu à rassurer les populations en réaffirmant la volonté du gouvernement camerounais de les indemniser dans des délais brefs. **AE**

De l'énergie à partir du lisier du bétail

Des fermiers et éleveurs du pays développent avec succès la transformation du lisier de vaches en essence bio. Le Ministère de l'agriculture a décidé d'encourager cette pratique et de mettre des experts à disposition de ceux qui souhaitent la développer. L'un d'eux, Abel Kemba, intervient dans la région du Nord-Ouest : « *La technologie de production d'énergie à base de biocarburant est assez peu coûteuse, permettant ainsi aux éleveurs de l'utiliser tout en restant concentré sur leur élevage traditionnel, et cela sans grosse assistance financière* », déclare-t-il. Les fermiers payent seulement un quart des 60 000 FCFA nécessaires pour un digesteur de fumier, le Ministère de l'agriculture et l'organisation Heifer International paient le reste. Autre avantage : le fumier généré par le processus de biodigestion est riche en urée et autres nutriments et constitue un excellent fertilisant. **DOMINIQUE FLAUX**

Les découvertes pétrolières de Bowleven suscitent l'intérêt des majors

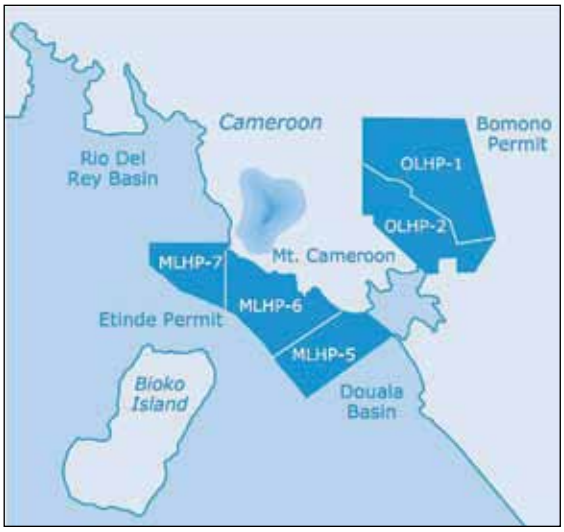

Depuis quelques mois la compagnie pétrolière Bowleven enregistre d'honorables succès dans l'exploration des blocs *offshore* camerounais. En août 2011, elle annonçait une découverte conséquente au large de Douala, à 35 mètres de profondeur, dans la zone de Rio Del Rey et de Douala-bassin, qu'elle estimait à plus 100 millions de barils. Trois mois plus tard, en octobre, elle découvrait un nouveau gisement au puits Sapele-3, foré à 30 mètres de profondeur, avant d'annoncer un troisième succès en novembre. La société ne dispose toutefois pas de la surface financière suffisante pour exploiter ces gisements, ni probablement pour explorer la zone de manière plus intensive. A ce constat, la compagnie de Dubaï, Dragon Oil, a annoncé son intérêt pour la reprise de l'écossaise Bowleven : « *Dragon Oil suit l'évolution de Bowleven et a entamé une première approche pour éventuellement racheter les parts actuelles et futures de cette entreprise* », a précisé le communiqué de la compagnie, faisant immédiatement grimper les cours des deux entreprises. Selon les experts, d'autres compagnies internationales, notamment américaines, pourraient également s'intéresser à Bowleven. **AE**

L'émergence des compagnies chinoises

Depuis 2011, le Cameroun aura vu le départ de Total, puis maintenant de Shell et la montée en puissance simultanée des compagnies chinoises qui disposent désormais dans le pays de onze blocs d'exploitation et de 42 champs de production. **AE**

Accord de partage entre la SNH, Kosmos Energy et Perenco

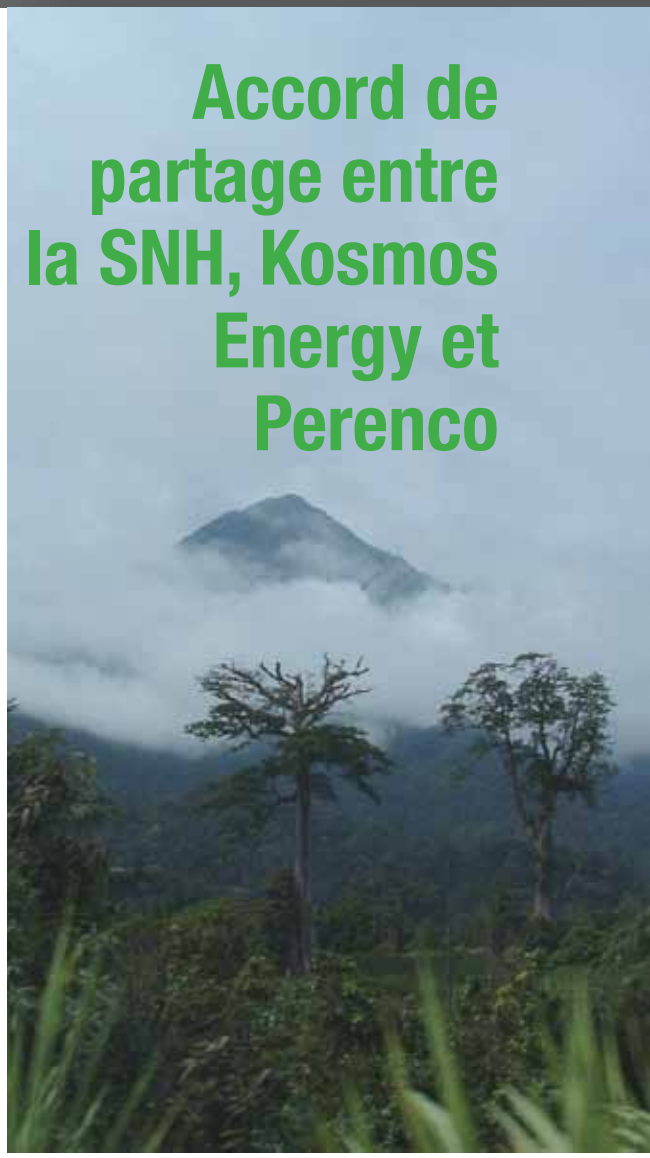

Le bloc Fako, situé au pied du mont Cameroun a été confié à Kosmos Energy en partenariat avec Perenco. Ce contrat de partage couvre une superficie de 1289 km². Il a été signé côté camerounais par le ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement technologique, Emmanuel Bonde et l'administrateur DG de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), Adolphe Moudiki. Côté américain le signataire était le vice-président et directeur national de Kosmos Energy Cameroon HC, Christopher Stone. Aussi devra-t-on s'attendre au démarrage à brève échéance d'une activité de recherche pétrolière de ce côté, alors que, jusqu'alors on attribuait au bloc du pied du mont Cameroun un caractère éventuellement nocif du fait de sa proximité avec la ligne volcanique.

Pour ce faire, Kosmos Energy Cameroon HC mobilisera la somme de 9 milliards FCFA au titre des frais de recherche. La société américaine s'est aussi engagée à réaliser ce programme de recherche sur cette zone pendant six ans, réparti sur trois sessions de deux ans chacune. **AE**

PIPELINE TCHAD-CAMEROUN : VERS UNE MEILLEURE RENTABILITÉ

Près de 37 millions de barils de brut tchadien ont été transportés à travers le pipeline en 2011 et à peu près le même volume en 2010. Au total, depuis la mise en service en 2003, 417 millions de barils sont passés sur le sol camerounais. Pourtant, en huit ans, seulement 85,5 milliards FCFA sont entrés dans les caisses de l'Etat. La modestie des droits de transit engrangés par le Cameroun remet à l'ordre du jour l'impératif d'améliorer la rentabilité de cette infrastructure de premier ordre.

DÉJÀ AMORTI

A regarder de près, cette somme paraît bien faible. Des sources crédibles révèlent en effet que trois ans seulement après l'entrée en activité de l'oléoduc, le consortium constitué d'Exxon-Mobil, Petronas et Chevron-Texaco avait réussi à empocher la totalité des 2300 milliards investis dans le projet. Et ce, à la faveur d'une embellie des cours du pétrole brut sur le marché mondial. Traduction : le consortium ayant amorti son investissement assez rapidement, les ressources tirées de la vente du pétrole tchadien par ces multinationales sont enregistrées dans la rubrique «*bénéfice*». Alors que le Cameroun, en huit ans, se contente seulement de 85,5 milliards.

Du coup, d'aucuns pensent que le gouvernement devrait renégocier le contrat de transit passé avec la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO), l'entreprise qui exploite le pipeline pour le compte dudit consortium. Ce faisant, il n'est pas exclu que le gouvernement demande, non seulement une réévaluation du droit de transit, mais aussi qu'il exige plutôt l'équivalent de ce droit en pétrole. **DOMINIQUE FLAUX**

PERSPECTIVE FAVORABLE : DEUX NOUVEAUX CLIENTS

D'ici peu, annonce le Comité de pilotage et de suivi des pipelines (CPSP) dans sa dernière publication, le pipeline va accueillir davantage de brut tchadien appartenant à deux nouveaux exploitants : la China National Petroleum Company et la société canadienne Griffiths International. Le transport de ces nouvelles productions par cet oléoduc devrait donc augmenter le nombre d'enlèvements effectués au terminal de Kribi et, partant, le montant des droits de transit engrangé par le Trésor public camerounais.

Mobilong : la construction de la mine de diamants a démarré

Malgré l'énorme retard accusé dans le démarrage du chantier, les premiers coups de pioche de la future mine de diamants de Mobilong ont finalement été entendus en début de semaine écoulée dans cette bourgade près de Yokadouma, dans le département de la Boumba et Ngoko, région de l'Est. Comme l'explique Choung Sung Hee, représentante du président du conseil d'administration de C&K Minig Inc, les machines sont déjà présentes sur le site. Il ne reste plus qu'à obtenir du gouvernement l'officialisation de la propriété foncière. Entre temps, l'exploitant coréen a mis un point d'honneur à construire la mine. C'est alors qu'il va pouvoir procéder à une revue des travaux assortis des rapports périodiques portant sur la définition précise des réserves conglomératiques contenues dans la roche, à l'opposé des réserves contenues dans les alluvions issues des dépôts de cours d'eau.

EN ATTENDANT LE BLANC-SEING

Sur la valeur du chantier de Mobilong, le Ministère de l'industrie, des mines et du développement technologique (Minimidt) est formel : « *La société déclare des réserves mesurées sur l'alluvionnaire de plus de 230 000 carats et de plus de 18 millions de carats sur les conglomérats. L'étude de faisabilité pour la définition des réserves sur les conglomérats ayant été jugée insuffisante, il a été prescrit à C&K Mining Inc de poursuivre la confirmation de ces réserves tout en exploitant le gisement alluvionnaire* ». La société de droit coréen, qui est appelée à injecter près de 1,2 milliard dans ce projet qui devrait employer près de 1000 personnes, conditionne le gouvernement camerounais, avant toute exploitation de diamants, à adhérer « *au processus de Kimberley, blanc-seing d'une exploitation saine des diamants, faute de quoi ils ne peuvent pas être exploités* », pour reprendre le mot de Choung Sung Hee.

Autant le dire : l'annonce du lancement du chantier de Mobilong remet du baume au cœur des autorités camerounaises, après de mauvaises nouvelles qui s'amoncelaient au-dessus de ce gigantesque projet minier.

Le démarrage des travaux devrait particulièrement rasséréner le Minimidt, qui déplorait des manquements de C&K Mining Inc qui, de son côté, attribue les lenteurs observées au démarrage du chantier à l'enclavement de la région de l'Est en général et du site du projet en particulier, sans oublier la rigueur du climat, avec de fortes pluies qui rendent l'accès au site très difficile. **GUY C. MOUSSI**

GUIDE PRATIQUE DU CAMEROUN

DECALAGE HORAIRE :
En hiver, pas de décalage horaire par rapport à la France. En été, une heure de moins que l'heure GMT. Fuseau horaire : GMT+1

HORAIRES DE TRAVAIL
De lundi à Vendredi de 7h30 à 15h30. Les commerces restent cependant ouverts jusqu'à 18 heures même les Samedis.

MONNAIE :
Un euro = 654 FCFA. Les transferts monétaires sont possibles par opération de banque, chèques de voyage et cartes de crédit.

TELEPHONE :
Indicatif international (TEL/FAX) : 237, + les six chiffres de numérotation locale.

ELECTRICITE :
Courant à 220 V, prises identiques aux normes européennes.

RESTAURATION :
Mets et fruits tropicaux, cuisine européenne, américaine et asiatique

PRISES DE VUES PHOTOGRAPHIQUES :
Les prises de vue sont libres à l'exception des cantonnements militaires, des installations portuaires, des infrastructures de télécommunications.

SABMiller pourrait reprendre les Brasseries du Cameroun

Le brasseur sud-africain SABMiller a exprimé son intérêt pour un éventuel rachat de l'activité brassicole du groupe français Castel en Afrique, après l'annonce d'un renforcement de leurs liens sur ce continent. En 2001, SABMiller et Castel avaient établi une alliance qui avait conduit le groupe sud-africain à prendre une participation de 20% dans la branche bières et boissons non-alcoolisées de Castel en Afrique. Simultanément, Castel avait acquis 38% de la filiale africaine de SABMiller.

Les deux sociétés disposent d'un droit de préemption sur les activités de brasserie de l'autre en Afrique. SABMiller a déclaré que ces droits étaient désormais « *clarifiés et amplifiés* ». « *A la lumière de nos recoupements en Afrique, nous serions évidemment intéressés par l'acquisition de la part de Castel dans notre alliance* », a-t-elle annoncé. L'enjeu porte sur des volumes annuels de plus de 21 millions d'hectolitres, soit trois fois plus que ce que produit SAB Miller en Afrique aujourd'hui. Le rachat éventuel de Castel, n°2 de la bière présent essentiellement en Afrique francophone (Cameroun, Gabon, Côte d'Ivoire, Mali, Burkina Faso…), serait estimé à 4,7 milliards d'euros. **AE**

3 milliards pour achever la construction de l'usine de montage de tracteurs

Emmanuel Nganou Djoumessi

Emmanuel Nganou Djoumessi, ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minépat), par ailleurs président du Comité de suivi des activités liées à la mise sur pied du complexe industriel de la capitale régionale du Sud, a récemment effectué une visite sur le site de l'usine d'assemblage des tracteurs d'Ebolowa.

Cette visite a permis d'observer l'indisponibilité des bâtiments devant abriter l'usine, faute de soutiens financiers : on parle de 3 milliards FCFA nécessaires pour achever les travaux. Mais, pour ce qui est du montage, bon nombre de tracteurs et d'équipements agricoles sont déjà disponibles. Interrogé sur la fiabilité de ces machines, le DG de la Ceneema rassure : « *Ces machines sont bonnes, nous les avons testées. Elles reflètent une technologie simple* ». Tout est donc mis en œuvre pour rendre l'usine d'Ebolowa opérationnelle. A commencer par l'instruction donnée de suspendre de nouveaux montages jusqu'à ce que les engins déjà montés soient effectivement mis à la disposition des producteurs.

Le 13 mars 2012, les tracteurs disponibles ont été remis par le MINEPAT au MINADER. A l'occasion, on s'est rendu compte que les travaux de construction des hangars sont en cours et que le site est désormais sécurisé. Dans les prochains jours, relève Emmanuel Nganou Djoumessi, « *les producteurs vont bénéficier de la remise des tracteurs, soit à titre onéreux, soit à titre gratuit, selon les cas.* » **AE**

L'UNION EUROPÉENNE ET LE WWF COLLABORENT POUR UNE GESTION DURABLE DES FORÊTS

C'est par la localité de Messamena en Haut-Nyong que Raul Mateus Paula, ambassadeur de l'UE au Cameroun a entamé, le 18 février 2012, son périple de cinq jours dans la forêt du bassin du Congo, classée 2ème forêt mondiale, après celle d'Amazonie.

Le premier arrêt était consacré au projet de développement des alternatives communautaires à l'exploitation forestière illégale (Dacefi-2). A cette étape, le diplomate européen a visité des œuvres sociales issues des neuf forêts communautaires créées dans la localité par le WWF (fonds mondial pour la nature) et dont l'UE assure le financement à concurrence de 80%. Le programme comprend, entre autres, une case à palabres, un foyer communautaire, des salles de classe, une église et un dispensaire.

Le second arrêt était réservé à la visite du projet du massif forestier Ngoyla/Mintom, étalé sur deux régions, l'Est et le Sud, et piloté sur le terrain par le WWF et d'autres partenaires.
Au-delà des visites de courtoisie aux autorités administratives des deux localités, Raul Mateus Paula a sollicité l'implication de ces autorités et des différents partenaires sociaux (populations autochtones, responsables des forêts et faunes ou des mines, exploitants forestiers, ONG…) dans la lutte contre l'exploitation illégale du bois et le braconnage. **AE**

Fer de Nkout : Afferro Mining mise tout sur le Cameroun

Deux ans après le début des explorations de ce gisement minier dans le Dja et Lobo, région du Sud, Caminex (Cameroon Mineral Exploitation), filiale du groupe anglais Afferro Mining, fait le point. Sur les 2 milliards de tonnes de fer découverts dans le sous-sol de Nkout,

l'entreprise chargée de son exploitation confirme qu'un milliard de tonnes est prouvé. Mais en attendant l'évaluation finale du gisement, Afferro Mining affiche ses ambitions. Il y a peu, le groupe s'est totalement désengagé de ses parts de marché dans l'exploitation du fer au Liberia pour définitivement prendre ses quartiers au Cameroun.
Selon Richard Lowe, conseiller du groupe, plusieurs raisons ont motivé cette décision : « *Les ressources s'annoncent importantes et de bonne qualité, les autorités s'impliquent, la main d'œuvre nationale que nous employons à plus de 95% est compétente et le Cameroun est un pays stable. Le projet de construction de la voie ferrée dans lequel nous sommes impliqués et les projets énergétiques comptent aussi* », indique-t-il, avant d'annoncer que le groupe va financer une étude de préfaisabilité du projet d'ici à la fin de l'année. **AE**

GUIDE PRATIQUE DU CAMEROUN

Hôtel Ibis Douala
(+237) (3) 334 25 76

Hôtel le Méridien Douala
(+237) (3) 343 50 00

Hôtel Akwa-Palace Douala
(+237) (3) 342 26 75

Yaoundé Hilton Hôtel
(+237) 2 223 36 46

X-NET, PREMIER TÉLÉPHONE PORTABLE CONÇU PAR DES CAMEROUNAIS

Sous la houlette de Benjamin Lekoua, initiateur du projet, des ingénieurs camerounais expatriés (en Allemagne et aux Etats-Unis) ont conçu un téléphone portable, l'X-Net. Assemblé en Chine, l'appareil, qui a été présenté le 10 février 2012 à Yaoundé, a déjà commencé à se vendre au Cameroun par Lekoua et Fils (L&F), une société de distribution de produits et accessoires informatiques.

L'X-Net intègre un clavier alphanumérique et un écran rétro-éclairé supportant des photos et des vidéos. Contenant deux cartes SIM, il est équipé d'un appareil photo (en option), d'un lecteur MP3/MP4, d'une radio et d'une lampe torche. Pour le rendre encore plus original, ses concepteurs ont eu l'idée de faire réaliser les tonalités de ses sonneries par un artiste camerounais. Le prix de vente du téléphone oscille entre 10 500 et 12 500 FCFA (16 et 19 euros), selon qu'il est vendu avec ou sans appareil photo.
Pour Benjamin Lekoua, initiateur et porteur du projet et directeur de la société L&F, dont les propos sont repris par le site *cameroon-info.net*, « *ce résultat satisfaisant est le fruit de plus d'un an de travail* ». C'est lui qui a réuni les trois ingénieurs expatriés qui ont conçu le projet. Ces derniers, a-t-il expliqué, ont cependant souhaité garder l'anonymat, car ils travaillent dans des entreprises occidentales qui fabriquent des téléphones portables.

L'X-Net, selon Benjamin Lekoua, a été testé avec succès dans toutes les régions du Cameroun. S'il reste un appareil plutôt basique – ce qui explique son prix –, il est tout de même possible, croit Benjamin Lekoua, « *avec un peu plus de moyens, de fabriquer des téléphones plus complexes* ». **ALAIN COLY**

3000 TÉLÉPHONES VENDUS EN 15 JOURS

Les portables *Made in Cameroon* peuvent mieux se vendre sur le marché local. C'est le moins que l'on puisse dire, car avec 3000 téléphones écoulés en l'espace de deux semaines, ils semblent bénéficier d'un immense capital de sympathie dans les deux plus grandes villes camerounaises où ils sont disponibles. Encore que les prix pratiqués sont abordables.
X1, qui n'a pas de caméra, est vendu à 10 500 FCFA, tandis que le X1 + muni d'une caméra s'obtient à 12 500 FCFA. Benjamin Lekoua, un des promoteurs du X-net phone n'est pas toujours satisfait des ventes. « *Actuellement, nous sommes à la recherche de partenaires pour écouler nos produits* ». A Douala, le seul magasin où les produits sont disponibles se trouve à Akwa, du côté de la rue des écoles. A Yaoundé, l'unique point de vente se trouve au marché Mvog-Mbi. Des négociations sont en cours avec les grands distributeurs, notamment Ringo, présent dans six régions sur dix, pour écouler les téléphones *Made in Cameroon* qui sont plutôt bien accueillis également sur le marché européen. **GCM**

Le métier de moto-taxi emploie 500 000 jeunes

Au Cameroun, le transport par moto fait travailler près de 500 000 personnes, en majorité des jeunes qui exercent généralement sans permis de conduire. Cette activité recrute donc beaucoup plus que l'Etat, qui reste le 1er pourvoyeur d'emplois salariés stables. A Douala et Yaoundé, le revenu moyen journalier d'un conducteur de moto-taxi varie entre 3000 et 4000 FCFA. Ce qui atteste de l'importance du poids économique de cette activité. Des pays asiatiques producteurs de motos (Chine, Japon, Corée) ont pu renforcer leur relations commerciales avec le Cameroun du fait de ces commandes.
Ce mode de transport, très prisé au Nord et à l'Est, est arrivé à Douala, la métropole économique, au début des années 1990, profitant du défaut d'infrastructures routières dans la ville. Le manque d'emploi, l'explosion démographique, et le déficit des moyens de transport ont permis à cette activité de s'imposer. Cette activité s'est solidement implantée bien avant que le gouvernement n'ait songé à réglementer le secteur. C'est seulement en 2008 qu'un premier décret a été pris à cet effet. **AE**

LE CAMEROUN RESTE BIEN EN DEÇÀ DE SON POTENTIEL TOURISTIQUE

D'après les statistiques disponibles au ministère en charge du Tourisme et des Loisirs, environ 600 000 touristes ont adopté la destination Cameroun en 2011, contre environ 570 000 un an plus tôt.

En termes de recettes directes, on parle de près de 285 millions FCFA que le secteur a injecté dans les caisses publiques au 1er trimestre 2010, contre 441 millions en 2009 et 575 millions en 2008.

Le Cameroun, qui est par ailleurs desservi par 17 compagnies aériennes internationales et baptisé l'« Afrique en miniature », éprouve d'énormes difficultés à atteindre le flux des pays de même attrait. Le Conseil national du tourisme, dirigé par le Premier ministre Yang Philémon, attribue cet état de fait aux tracasseries administratives et policières, à l'insécurité, à l'insuffisance et à l'inconfort des structures d'hébergement. Pour rectifier le tir, Yang Philémon vient d'instruire le ministre de l'Economie de finaliser, dans les meilleurs délais, le projet de code sectoriel des investissements touristiques. **AE**

L'assurance vie en forte progression

En 2010, le produit d'assurance vie a affiché sur le marché camerounais un chiffre d'affaires de 31 milliards FCFA. Selon un rapport de l'Association des assureurs du Cameroun (ASAC), l'assurance vie affiche un chiffre d'affaires de 31 milliards en 2010 contre 28,5 milliards en 2009, ce qui traduit un accroissement de 9%. L'assurance vie représente 24,3% du marché des assurances contre 28,5% en 2009 et 22,7% en 2008.
Les assurances individuelles représentent 50,6% du chiffre d'affaires et les assurances collectives 48,1%. Les produits financiers des assurances vie et capitalisation ont fourni 2,7 milliards en 2010 contre 3,9 milliards en 2009, soit une chute de 31,8%. Ils représentent 8,7% du chiffre d'affaires vie. Ces chiffres montrent que le marché de l'assurance vie au Cameroun a connu une relative embellie ces dernières années, due à l'émergence des besoins de prévoyance. Il consiste à prévoir pour sa famille, et dans certains cas pour soi-même, des prestations en cas de décès, d'invalidité ou tout autre mauvais sort de la nature. Avec une présence remarquée sur le terrain de commerciaux très convaincants, qui ont tendance à vendre beaucoup plus les produits de prévoyance et de capitalisation (assurance retraite, assurance études, assurance complémentaire retraite et épargne pure) et les produits de prévoyance décès qui couvrent les frais d'obsèques des assurés ; même des entreprises souscrivent ces produits pour leur personnel. **AGENCE ECOFIN**

La banque agricole et la banque des PME tardent à émerger

Selon Lucas Abaga Nchama, gouverneur de la BEAC, personne « *n'a reçu de dossier de création d'une banque agricole et d'une banque des PME* » au niveau de la COBAC.
On croyait donc, en vain, les dossiers des deux établissements de crédit à l'étude sur la table de la Commission bancaire d'Afrique centrale (COBAC), régulateur du secteur banquier et financier dans l'espace Cemac, pour apposer son accord pour l'obtention des agréments.
En fait, si l'on en croit M. Abaga Nchama, la Cameroon Rural Financial Corporation (CARFIC) et la Banque camerounaise des Pme (BCPME SA), espérées pour financer les activités et les projets des populations n'ayant pas accès au crédit, sont encore dans les tiroirs et n'ont pas vraiment dépassé l'étape de leur annonce par le chef de l'Etat, lors du comice pastoral d'Ebolowa début 2011. **AE**

Lucas Abaga Nchama

LA PREMIÈRE PHASE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE : TROIS FOIS PLUS DE SOUSCRIPTIONS

Le ministre des Finances se félicite qu'au terme de l'émission lancée le 15 février dernier, l'Etat du Cameroun, qui sollicitait 10 milliards FCFA, ait reçu des offres pour environ 34 milliards FCFA de la douzaine de spécialistes en valeur du trésor soumissionnaires à l'émission.
Les taux proposés par ces derniers oscillent entre 2% pour le taux minimum et 5,05% pour le taux maximum. Le taux limite, quant à lui, se situe autour de 2,5%.
Aux yeux d'Ousmane Alamine Mey, les résultats confirment la crédibilité de l'Etat auprès du marché financier, le montant escompté ayant presque triplé. **AE**

Campost donne des signes d'embellie

Remboursement progressif des épargnants, accroissement du chiffre d'affaires et du résultat net, diversification du portefeuille…Depuis deux ans, la Cameroon Postal Services présente les signes de sortie de crise. En 2011, le chiffre d'affaires de la Campost a connu une hausse substantielle de 40%, soit 6 milliards FCFA. Avec les clients qui reviennent et les épargnants régulièrement payés, le secteur postal camerounais sort

peu à peu d'une longue période d'agonie causée par des problèmes de gestion et l'indisponibilité de ressources. Des épargnants ont en effet eu du mal ces dernières années à retirer leurs dépôts. Aujourd'hui, les choses s'améliorent dans le secteur. La Campost est désormais sous assistance technique avec Sofrepost, une filiale de la Poste de France. Un partenariat qui arrive après celui de Tecsult, jugé largement déficitaire, avec un manque à gagner de près de 2 milliards emporté avec son comptable avant la fin du contrat.

EN VOIE DE GUÉRISON

Hervé Berril, directeur général délégué confirme que le grand malade est en voie de guérison. Aux plans de la gestion de la comptabilité et de la trésorerie, on note un accroissement qualitatif et quantitatif des ressources humaines et une amélioration significative de la qualité du service. « *Aujourd'hui, nous avons de plus en plus de clients qui nous font confiance ou qui reviennent vers la Campost* », se félicite Hervé Berril. « *Les provisions pour 2011 nous montrent que nous devrions connaître une croissance du chiffre d'affaires d'au moins 30% dans les métiers principaux de la Campost, c'est-à-dire les services financiers, avec une croissance au niveau des chèques postaux et d'autres produits tels que le crédit scolaire qui a été lancé cette année, et aussi dans le transfert des fonds* ».

Les chiffres du portefeuille clients de l'opérateur postal public parlent d'eux-mêmes : 56 700 comptes courants dans les sept centres de chèques postaux, 80 000 abonnés aux boîtes postales, 100 clients grands comptes Express Mail Services (EMS), 120 clients grands comptes courrier des administrations et des entreprises, 800 000 épargnants. 232 bureaux de poste, 58 points et agences EMS, 2 centres de colis postaux, 2 magasins d'imprimés. **GCM**

L'administration des impôts opte pour le paiement électronique

Depuis l'exercice 2011, les entreprises relevant de la Direction des grandes entreprises (DGE) et des Centres des impôts des moyennes entreprises (CIME) sont supposées procéder au paiement de leurs impôts et taxes uniquement par voie de virement bancaire ou par voie électronique. Et ce, conformément aux modalités d'application des dispositions fiscales de la Loi de finances 2011.

Ces entreprises représentent la plus importante part d'impôts collectés au Cameroun. Les chiffres de 2008 situaient leur contribution à plus de 90% des recettes fiscales. La Direction générale des impôts (DGI) est convaincue que cette réforme du mode de paiement procède de la volonté de transparence, de traçabilité et de sécurisation des recettes fiscales en augmentation ces dernières années.

De 166,6 milliards FCFA en 1991/1992, les recettes fiscales sont passées à 931,1 milliards en 2007. En 2012, 1626 milliards sont attendus par l'administration des impôts, soit 60% du budget. L'objectif de la DGI est d'aboutir, à terme, au télépaiement (paiement électronique) pour toutes les catégories de contribuables. C'est désormais le cas des contribuables des centres divisionnaires ou départementaux des impôts et des recettes spécialisées des impôts, où seuls les paiements des montants inférieurs à 200 000 FCFA sont admis par virement, par chèque ou en espèces. **GCM**

LE LEADER DU MOIS

ALAMINE OUSMANE MEY SIFFLE LA FIN DE LA RÉCRÉATION !

Le nouveau ministre des Finance du Cameroun a déclaré la guerre aux missions fictives et inutiles qui risqueraient d'absorber près de 57 milliards FCFA dans le budget 2012. Il vient de commettre une circulaire portant instruction relative à l'exécution, au suivi, et au contrôle du budget de l'Etat des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des organismes subventionnés. Dans cette circulaire, Alamine Ousmane Mey indique aux ordonnateurs, comptables publics et contrôleurs financiers les procédures à suivre en ce qui concerne les indemnités de déplacement des agents publics civils, conformément au décret 2000/693/Pm du 13 septembre 2000.

Le Minfi invite ainsi ministres et directeurs généraux d'entreprises publiques à « *réduire les délégations ou les équipes aux effectifs réellement utiles au bon déroulement de la mission* ».

« *UNE ÉQUIPE UTILE* »

En clair, Alamine Ousmane Mey va en guerre contre les déplacements temporaires observés dans différentes administrations où généralement, déplore-t-il, « *l'on accorde des missions aux personnes juste pour qu'elles bénéficient des frais de mission* ». Conséquence, le montant global des frais de mission augmente considérablement. Raison pour laquelle le Minfi a prescrit « *une équipe utile* » lors des déplacements, non sans mettre un terme à la distribution des perdiems lors des séminaires et colloques. Pour faire face à la très forte expansion des dépenses liées aux déplacements temporaires, l'ancien directeur général d'Afriland First Bank a quantifié le nombre de jours maximum des missions « *qui ne doivent avoir lieu qu'en cas d'utilité avérée, au regard de l'objet du déplacement et des objectifs prioritaires de l'administration concernée* ». Désormais, la durée totale des déplacements temporaires pour un agent public, à l'exclusion des tournées, ne doit pas excéder 100 jours au cours d'une année budgétaire.

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

Le décret du 13 septembre 2000 classe quatre catégories d'agents publics. Le 1er groupe concerne les directeurs, chargés de mission, gouverneurs, préfets, ambassadeurs et autres agents publics de la 12e catégorie. Leur indemnité journalière pour frais de mission à l'intérieur du pays est de 40 000 et 90 000 FCFA à l'extérieur. Pour le 2e groupe (adjoints préfectoraux, sous-préfets, directeurs adjoints et assimilés, 10e et 11e catégories), 25 000 et 75 000 F/jour. Pour le 3e groupe (adjoints aux chefs de bureau de l'administration centrale, 9e et 8e catégories), les frais de mission sont fixés à 15 000 et 75 000 F/jour. Le 4e groupe formé d'agents publics n'occupant pas de poste de responsabilité, 7e catégorie et moins, c'est 10 000 et 75 000 F/jour.

GUY C. MOUSSI

LE GRAND MÉNAGE DANS LES SOCIÉTÉS D'ETAT

Le ministre camerounais des Finances (Minfi) a entrepris l'évaluation de la situation réelle de toutes les entreprises relevant du portefeuille de l'Etat. Dévoilant, à l'ouverture de la conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés du département ministériel dont il est à la tête, les grandes lignes de son programme pour la nouvelle année, le Minfi a annoncé, comme cinquième point de son programme, qu'il allait porter un intérêt particulier au suivi de la performance et de la réforme des sociétés à capitaux publics.

A l'évidence, les objectifs de ce programme visent, entre autres, l'amélioration de la gouvernance dans les entreprises du secteur public et parapublic, l'assainissement du portefeuille de ces entreprises, la relance du processus de privatisation et l'apurement graduel du passif résiduel post-liquidation.

Salaires excessifs

Ousmane Mey compte ainsi exorciser les vieux démons qui ont droit de cité dans les entreprises du secteur public et parapublic. A l'exemple du salaire jugé trop élevé de certains directeurs généraux et présidents de conseil d'administration (PCA), pour qui le taux maximal des indemnités mensuelles, d'après les textes en vigueur, est fixé à 150 000 FCFA. Plusieurs PCA touchent une allocation mensuelle jusqu'à 10 fois le montant prescrit par les décrets de 1978 et 1987. Ailleurs, des administrateurs touchent jusqu'à 3,5 millions d'indemnités de session quand les PCA s'en tirent avec 5 millions.

Pour le Minfi, qui met un point d'honneur à garantir la qualité de la dépense publique, il reste à faire respecter l'orthodoxie en la matière. Car, au Cameroun, le contrôle et le suivi des comptes réels des sociétés d'Etat ne sont pas une sinécure… **GCM**

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

BIENTÔT SUR IPAD, IPHONE ET ANDROID

ericsson.
com
WE LIKE TO
MOVE IT
ERICSSON